

Vous avez besoin d'aide pour des projets de développement de VOTRE COMMUNE ?

L'AMÉNAGEMENT FONCIER : UN OUTIL MULTIFONCTIONNEL AU SERVICE DES ÉLUS POUR LA MAITRISE FONCIÈRE DE VOTRE TERRITOIRE

⚠ VOS DIFFICULTÉS



Économie

- Voirie existante non cadastrée
- Parcelles non accessibles, non délimitées
- Manque de foncier pour des projets communaux
- Déprise agricole et forestière
- Morcellement parcellaire
- Enfrichement des zones péri-urbaines



Environnement

- Adaptation aux risques naturels et aux risques de pollution
- Préservation des patrimoines (naturel, architectural, ...)
- Protection de la ressource en eau



Social

- Développement touristique : chemins de randonnée, pistes cyclables
- Amélioration du cadre de vie pour les habitants
- Réponse aux enjeux de santé publique

1 SEUL OUTIL pour réaliser vos PROJETS

L'AMÉNAGEMENT FONCIER



Association Nationale
des Agents Territoriaux en charge
de l'Aménagement Foncier

😊 NOS SOLUTIONS

- Regroupement des propriétés
- Délimitation des parcelles
- Rénovation cadastrale
- Constitution de réserves foncières
- Réorganisation des îlots d'exploitation

- Création de pistes pour lutter contre les incendies (DFCI)
- Constitution de réserves foncières (dîgues, réserves incendies)
- Reméandrage de cours d'eau
- Préservation des aires d'alimentation de captages (AAC) d'eau potable
- Plantation haies, vergers, bandes enherbées

- Création de zones environnementales (coulée verte, TVB, voie verte, piste cyclable, chemin de randonnée)

> **Le +** : le Département est à vos côtés

Pour le volet administratif et le volet financier des opérations d'aménagement foncier.

> **Financier** : Participation financière variable selon les procédures > **Administratif** : Conduite des procédures par le Département.